CADRE D'APPUI DU PNUD À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE INTÉGRÉE DES NATIONS UNIES POUR LE SAHEL

Pour un développement humain durable et inclusif

PNUD

Au service des peuples et des nations

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
PNUD

Au service
des peuples
et des nations

CADRE D'APPUI DU PNUD À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE INTÉGRÉE DES NATIONS UNIES POUR LE SAHEL

Pour un développement humain durable et inclusif

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
PNUD

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....1

1. ANALYSE DU CONTEXTE ET DÉFIS À RELEVER.....3

1.1 Analyse des causes profondes de la crise au Sahel.....3

1.2 Les défis à relever pour le Sahel.....5

2. STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PNUD DANS LE SAHEL.....7

2.1 Stratégie intégrée des Nations Unies.....7

2.2 Acquis et leçons apprises des interventions du PNUD dans le Sahel....7

2.3 Approche stratégique du PNUD dans le Sahel.....8

2.4 Objectifs spécifiques du PNUD.....9

2.5 Axes stratégiques d'intervention du PNUD.....12

2.6 Orientations programmatiques des bureaux du PNUD dans le Sahel d'ici à 2016.....15

2.7 Stratégie d'intervention et d'accompagnement.....18

2.8 Modalités de mise en œuvre.....21

3. ANNEXES.....22

3.1 Annexe 1 : Matrice des objectifs de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.....22

3.2 Annexe 2 : Initiatives régionales et internationales.....24

TABLEAUX

Tableau 1 : Dynamiques permanentes (structurelles) et émergentes (conjoncturelles et autres) de l'écosystème du Sahel.....5

Tableau 2 : Interrelations entre la stratégie du PNUD et d'autres cadres programmatiques internationaux.....20

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AGIR	ALLIANCE GLOBALE POUR L'INITIATIVE RÉSILIENCE-SAHEL
ALPC	ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE
AQMI	AL-QAIDA DANS LE MAGHREB ISLAMIQUE
CAO	CADRE D'ACCÉLÉRATION DES OMD
CPAP	PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE PAYS
CEDEAO	COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
CILSS	COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE AU SAHEL
CPAP	PLANS D'ACTION DES PROGRAMMES PAYS
RDH	RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN
JPC	JOINT PLANNING RESOURCES BY COUNTRY
MUJAO	MOUVEMENT POUR L'UNICITÉ ET LE JIHAD EN AFRIQUE DE L'OUEST
OMD	OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT
ONG	ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
ONU	ORGANISATION DES NATIONS UNIES
OSC	ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
PCAR	PROGRAMME DE COHÉRENCE ET D'ACTION RÉGIONALES
PNUD	PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
PTF	PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS
SINU	STRATÉGIE INTÉGRÉE DES NATIONS UNIES POUR LE SAHEL
UA	UNION AFRICAINE
UE	UNION EUROPÉENNE
UEMOA	UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE OUEST-AFRICAINE
USAID	UNITED STATES AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT
WANEP	WEST AFRICAN NETWORK OF PEACE

1. RÉSUMÉ

CONTEXTE

À des degrés divers, mais sans exception, les six pays du Sahel où la présente stratégie du PNUD sera prochainement mise en œuvre le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad sont confrontés à de graves difficultés qui entravent sérieusement leur marche vers le développement.

Les pays du Sahel concernés dans ce document sont le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Ils ont un revenu par tête d'habitant représentant en moyenne 59 % de celui de l'Afrique sub-saharienne, et sont tous classés parmi les pays à faible niveau de développement humain, avec un indice moyen de 0,361.

Dans cette zone, la récurrence des crises alimentaires a été très élevée ces dernières années (2005, 2008, 2010 et 2012), ce qui a accentué la vulnérabilité chronique des populations. La dernière crise alimentaire et nutritionnelle (2012) a été sévère; elle a affecté près de 18 millions de personnes et exposé un million d'enfants à des risques élevés sur le plan nutritionnel. Cette situation a été aggravée par la forte hausse des prix des produits alimentaires enregistrée ces dernières années sur les marchés locaux, sous régionaux et internationaux.

Ces difficultés tiennent notamment aux multiples aléas climatiques de longs cycles de sécheresses, parfois suivies d'inondations. Par ailleurs, les dynamiques démographiques (une population jeune en forte croissance, d'environ 3 % par an) créent une pression continue sur la production alimentaire, ainsi que les ressources naturelles et les services sociaux.

Ces pays font face également à des problèmes de gouvernance et de sécurité, alimentés par une faiblesse des capacités des États, les fractures entre les différentes communautés, la montée des trafics et de la criminalité politique et organisée et la persistance de la pauvreté de masse.

Cette situation accroît les incertitudes et nuit aux investissements, tant publics que privés. Elle restreint ainsi la fourniture des services de base aux populations, limite les perspectives économiques dans les zones affectées par les conflits et amplifie le retard de ces pays dans la réalisation des OMD d'ici à 2015.

STRATÉGIE INTÉGRÉE DES NATIONS UNIES POUR LE SAHEL (SINU)

Pour faire face aux défis de développement humain et écarter les menaces que la situation au Sahel fait peser sur la sécurité régionale et mondiale, les Nations Unies ont adopté en juin 2013 une stratégie intégrée[1].

Cette stratégie, qui tient compte des limites des programmes mis en place par la communauté internationale depuis plusieurs décennies pour réduire la vulnérabilité socio-économique des populations, a identifié trois objectifs stratégiques :

- La promotion d'une gouvernance inclusive dans l'ensemble de la région;
- Le développement de mécanismes nationaux et régionaux de sécurité capables de faire face aux menaces transfrontières;
- L'intégration des interventions humanitaires et de développement en vue d'assurer la résilience à long terme.

CADRE D'APPUI DU PNUD À LA MISE EN ŒUVRE DE LA SINU

Le PNUD a mis au point son approche pour le Sahel sur la base de la SINU et de ses avantages comparatifs : sa neutralité, son engagement en faveur du développement humain durable, son rôle dans la coordination des interventions des partenaires au développement et son organisation en tant que réseau de connaissances.

Pour opérationnaliser cette approche, le PNUD a développé un Cadre d'appui qui a pour objectif de promouvoir une gouvernance inclusive, apaisée et efficace, et de favoriser la mise en place de politiques publiques efficaces au service du développement humain inclusif. Ces objectifs ont été déclinés en cinq axes stratégiques:

- Appui à la gouvernance démocratique, à la gouvernance dans le secteur de la sécurité, à l'état de droit et au renforcement des capacités de veille de la société civile;
- Amélioration de l'intégration économique et de la sécurité régionale;
- Renforcement des fonctions stratégiques du développement et contribution à la réduction de la pauvreté;
- Renforcement des mécanismes et des capacités de résilience;
- Promotion de la communication et meilleur partage des connaissances sur le Sahel.

Les interventions du PNUD au niveau national seront complétées par celles du programme régional du PNUD pour 2014-2017, tel qu'approuvé par son Conseil d'administration en janvier 2014.

Les bureaux pays du PNUD seront chargés de la mise en œuvre des projets et des programmes qui auront été identifiés au niveau national dans le cadre de la SINU, et les axes et actions proposés (protection sociale, moyens de subsistance diversifiés, changements climatiques et réduction des risques de catastrophe, de sécurité des populations et de prévention des conflits, etc.), seront adaptés au contexte de chaque pays, aux besoins des communautés et des individus.

1. ANALYSE DU CONTEXTE ET DÉFIS À RELEVER

1.1 ANALYSE DES CAUSES PROFONDES DE LA CRISE AU SAHEL

Le Sahel est une zone de transition écologique qui sépare le Sahara au nord et la savane au sud. Il forme une ceinture transversale allant de l'océan Atlantique à la mer Rouge. Il a toujours constitué une zone de passages et de trafics, d'échanges et de commerce, de rébellion et de luttes d'influence entre groupes sociaux d'origines diverses. La vie humaine et sociale y est marquée par des incertitudes et des risques et, à des degrés divers, mais sans exception, les six pays du Sahel où la présente stratégie du PNUD sera prochainement mise en œuvre (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) sont confrontés à de graves difficultés.

- **La faiblesse de la gouvernance dans les pays du Sahel**

Les pays du Sahel ne disposent pas de capacités stratégiques et opérationnelles suffisantes pour faire respecter les lois, assurer le contrôle du territoire, la sécurité des personnes et des biens et répondre avec efficacité aux menaces grandissantes que connaît la région.

Le manque d'anticipation et de vision stratégique constitue également une des causes de la faible résilience constatée au niveau la sous-région. Il en a résulté, par exemple, qu'en 2013, en dépit des bonnes récoltes de 2012, on estime que 10,3 millions de ménages vivaient dans une pauvreté extrême et que plus d'un million d'enfants étaient exposés aux risques de malnutrition.

- **Un espace de conflits à répétition et d'insécurité récurrente**

Le déficit de gouvernance se trouve renforcé par le défi de la gestion des grands espaces dans lesquels les dynamiques sociales (culture, religion, ethnies…) transcendent les frontières et sont façonnées par l'héritage des empires précoloniaux. Ainsi, le Mali (1 241 238 km2), la Mauritanie (1 085 000 km2), le Niger (1 267 000 km2) et le Tchad (1 284 000 km2) ont chacun des superficies qui équivalent à environ deux fois celle de la France (675 417 km2). Les traditions de nomadisme, les déplacements et les échanges transfrontaliers des populations défient les capacités des États à assurer une surveillance efficace de leurs frontières.

L'instabilité du Sahel s'est encore aggravée à partir de 2011, avec la chute brutale du régime libyen et la prolifération d'armes lourdes dans le désert. Le développement rapide de la criminalité organisée (trafic de drogues, d'armes, traite des êtres humains, blanchiment d'argent) et l'expansion de mouvements terroristes menacent ainsi les institutions et l'ordre établi dans certains pays de la sous-région. Ces dynamiques conflictuelles sont directement ou indirectement liées aux ressources naturelles (eau, terres, pâturages, divers minéraux, gaz, pétrole) et à des considérations religieuses. Les groupes terroristes opèrent souvent sous le couvert de branches radicales islamiques et ont pour nom AQMI, Boko Haram (Nigeria) ou MUJAO (Mali). La situation récente au Mali aura ainsi été un révélateur des menaces qui pèsent depuis longtemps sur la stabilité des pays du Sahel.

- **Désertification et anomalies pluviométriques du Sahel**

L'Afrique de l'Ouest et centrale souffre de la désertification, qui progresse à hauteur de 200 à 250 kilomètres par siècle. Cette désertification s'accompagne d'une dégradation progressive de l'environnement naturel et se traduit par des mouvements de population vers le sud.

La ceinture sahélienne subit par ailleurs une série d'anomalies pluviométriques avec une succession de *sécheresses* et d'inondations produisant les mêmes résultats en termes d'insécurité alimentaire, de morts chez les humains et le bétail et d'aggravation de la pauvreté. Cette tendance est aggravée par le changement climatique.

- **Le poids de la croissance démographique au Sahel**

Si les tendances démographiques dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest se stabilisent, surtout dans les villes, tel n'est pas le cas dans les six pays de la ceinture sahélienne. 77 millions de personnes vivaient dans cet espace en 2011. Avec un taux d'accroissement démographique d'environ 3 % par an (3,9 % au Niger), la population de ces six pays devrait atteindre 130,3 millions en 2030. Cette population est jeune (60 % ont moins de 20 ans), féminine, rurale et victime d'un chômage massif et endémique. La population vivant dans les zones affectées par les risques liés à la sécheresse s'élève à près de 24 millions, tandis que celle directement à risque s'élève à environ 12 millions.

ÉTAT DES POPULATIONS DANS LES ZONES CONCERNÉES ET À RISQUE DES SIX PAYS EN 2011

Pays	Nombre total d'habitants des zones concernées	Population exposée aux risques
Burkina Faso	5 486 614	1 671 178
Mali	2 892 795	1 148 066
Mauritanie	3 542 000	700 000
Niger	6 006 711	5 458 871
Sénégal	850 211	210 000
Tchad	5 000 000	2 500 000
Total	**23 778 331**	**11 688 115**

Source : ECHO

Par ailleurs, les crises récentes, notamment en Côte d'Ivoire et en Libye, ont entraîné le retour dans leurs pays respectifs des migrants qui s'y étaient installés, tandis que le conflit au Mali a contraint plus de 431 000 personnes à trouver refuge sur le territoire malien ou dans les pays sahéliens voisins, faisant ainsi peser un fardeau supplémentaire sur des communautés déjà vulnérables.

- **L'insécurité alimentaire et nutritionnelle et les problématiques hommes-femmes**

Les six pays concernés par la présente stratégie sont extrêmement vulnérables aux crises alimentaires qui découlent de l'irrégularité des pluies et de la sécheresse. Les importations de céréales et d'autres produits alimentaires sont coûteuses en devises et d'accès difficile pour les populations pauvres. Même lorsque les récoltes sont bonnes, 230 000 enfants meurent de malnutrition chaque année dans cette région. Depuis plusieurs années, le taux de malnutrition aiguë globale dépasse ainsi de 15 % le seuil d'urgence, même si des améliorations ont été observées dans certains pays au cours des cinq dernières années.

À l'instar des autres pays de l'Afrique sub-saharienne, les femmes constituent plus de 50 % de la population. Elles sont plus de 70 % à vivre de l'agriculture, mais assument une plus lourde charge de travail que les hommes tout en ayant un moindre accès à l'éducation, à l'information et à la vulgarisation agricole ainsi qu'au crédit et à d'autres services financiers pour acheter les intrants.

- **La persistance et l'aggravation de la pauvreté de masse**

La pauvreté de masse touche près de 51 % de la population, en particulier les jeunes et les femmes. En dehors du Burkina Faso et du Niger, qui ont enregistré un léger recul du taux de pauvreté au cours des dix dernières années (8 % en moins), les autres pays n'arrivent pas à inverser la tendance.

TAUX DE PAUVRETÉ PAR PAYS EN 2011

Pays	
Burkina Faso	46,4 %
Mali	55,0 %
Mauritanie	47,4 %
Niger	48,2 %
Tchad	59,5 %
Sénégal	50,8 %

Source : Rapport sur le développement humain 2011 et Afrique 2012

TABLEAU 1. DYNAMIQUES PERMANENTES (STRUCTURELLES) ET ÉMERGENTES (CONJONCTURELLES ET AUTRES) DE L'ÉCOSYSTÈME DU SAHEL :

Dynamiques permanentes en cours au Sahel	Dynamiques émergentes au Sahel
- Avancée du désert : de 200 à 250 km par siècle - Dégradation des ressources naturelles (biodiversité, terres, ressources marines) - Sécheresse cyclique - Inondations récurrentes - Sauterelles et insectes - Changements climatiques en général - Affaiblissement des mécanismes communautaires de résilience - Pression foncière - Faible productivité du secteur agro-pastoral - Insécurité alimentaire et nutritionnelle dans certains pays - Inégalité persistante entre les sexes dans toutes les sphères (économique, sociale, politique) - Inadaptation du secteur financier - Pauvreté de masse et chômage des jeunes - Malnutrition élevée des enfants	- Croissance démographique élevée, dynamique et structure des populations - Faiblesse de la gouvernance faible liée aux capacités limitées - Absence de cohérence, de continuité et de suivi dans la mise en œuvre des politiques publiques - Faible niveau de décentralisation et de participation citoyenne - Irrédentisme identitaire ou religieux - Grand nombre de personnes réfugiées/déplacées - Hausse des prix du marché pour les produits alimentaires - Conflits et insécurité physique (AQMI et MUJAO) + crise libyenne - Circulation d'armes légères et de petit calibre - Manque d'attention soutenue des médias (crise silencieuse) - Rôle des industries minières et extractives - Investissements publics insuffisants et investissements privés faibles dans certains pays - Inégalité persistante entre les sexes dans toutes les sphères (économique, sociale, politique)

Les difficultés d'accès aux marchés des denrées alimentaires pour de larges couches de la population, faute de revenus monétaires stables, la dégradation du capital productif des paysans et des éleveurs, conjuguées aux effets négatifs des changements climatiques, rendent les populations plus vulnérables et dépendantes des aides humanitaires.

1.2 ANALYSE DES CAUSES PROFONDES DE LA CRISE AU SAHEL

Au regard de ce qui précède, les défis à relever par les pays du Sahel sont de taille. Toutes les parties prenantes (gouvernements, populations, partenaires techniques et financiers, ONG…) doivent être en état de veille ou d'alerte continue pour mieux prévenir et gérer des chocs et des crises qui mettent en danger des millions de femmes, d'hommes et d'enfants dans la sous-région.

- **Stabiliser les pays du Sahel**

D'importants efforts militaires, diplomatiques et financiers ont été engagés avec l'appui de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union africaine (UA), de la France et de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour recouvrer l'intégrité territoriale du Mali et rétablir la paix et la stabilité sur l'ensemble de la zone. Les événements récents montrent qu'il reste encore du chemin à parcourir pour assurer un retour durable à la stabilité, particulièrement dans le nord du Mali, du Niger et du Nigéria.

- **Renforcer les capacités de gouvernance et de sécurité**

Le renforcement des capacités de gouvernance et de sécurité nécessitera des réponses progressives et durables. Dans cette perspective, il s'agira d'œuvrer à la refondation des institutions de l'État, au renforcement de la stabilité des institutions démocratiques, en associant davantage les populations à la détermination des priorités nationales et à la gestion des affaires publiques, et au renforcement de la coordination et de l'efficacité des systèmes nationaux et régionaux de lutte contre la criminalité transfrontière et les groupes terroristes.

- **Faire face aux effets du changement climatique**

Plusieurs pays sahéliens bénéficient déjà d'un appui de la communauté internationale pour faire face aux effets du changement climatique. Des dispositifs de prévention et de gestion des crises et des catastrophes ont ainsi été mis en place en vue d'atténuer leur impact sur la vulnérabilité des populations. La faiblesse des dispositifs de coordination et l'absence d'approche intégrée en matière de mobilisation des ressources restent toutefois problématiques.

- **Résoudre les problèmes de développement et de lutte contre la pauvreté**

Pour sortir la zone de la spirale de la pauvreté et de l'assistance humanitaire, il s'agira de surmonter divers handicaps : le sous-investissement dans les secteurs agricoles et de l'élevage, la faible diversification des activités économiques, la faible maîtrise de l'eau, les difficultés d'accès aux marchés, l'accès inégal aux actifs et aux services sociaux de base et la détérioration de l'environnement.

- **Renforcer les capacités de résilience**

Pour faire face à la crise que connaît la région, il est essentiel de rétablir et de consolider la résilience des communautés et des systèmes sociaux dans le sens d'un développement humain durable, notamment grâce à des transformations socio-économiques structurelles et à une meilleure répartition des richesses.

« Une approche fondée sur la résilience offre un large éventail de possibilités et une vision du changement qui permet de réaliser le développement humain durable… La priorité pour le renforcement de la résilience doit être la prévention, soutenue par des actions concrètes visant à réduire les vulnérabilités sociales. » (Helen Clark)

Compte tenu de la gravité de la crise, il existe aujourd'hui un consensus autour de l'urgence d'aider les pays, les communautés et des populations du Sahel à relever les défis complexes et multidimensionnels auxquels ils sont confrontés. L'Union européenne (UE), qui a lancé en 2012 l'Alliance globale pour l'Initiative résilience-Sahel (AGIR), a élaboré un cadre de référence pour faire avancer l'approche de la résilience dans la région. Un programme régional pour le Sahel axé sur la résilience et les perspectives économiques est en cours de formulation par la Banque mondiale. La Banque islamique de développement a élaboré, en collaboration avec le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), un programme pour les pays du Sahel. Par ailleurs, l'ONU a mis au point un plan d'action et un cadre de référence pour la résilience qui visent à renforcer la résilience à court, moyen et long terme. Enfin, le groupe « Political Champions Group for Disaster Resilience » mettra en œuvre dans plusieurs pays du Sahel des plans de renforcement de la résilience. La coordination de toutes ces initiatives est désormais indispensable.

2. STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PNUD DANS LE SAHEL

2.1. STRATÉGIE INTÉGRÉE DES NATIONS UNIES POUR LE SAHEL

Les Nations Unies sont interpellées par la situation difficile que vivent les populations du Sahel, en particulier les plus pauvres d'entre elles. Pour faire face à ces défis de développement humain et aux menaces que la situation au Sahel fait peser sur la sécurité régionale et mondiale, les Nations Unies ont adopté en juin 2013 une stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (SINU).

Le principal objectif de cette stratégie est de définir un ensemble d'axes communs à l'ensemble du système et de proposer une cohérence régionale des engagements pour le Sahel, en favorisant la mise en œuvre d'une approche multisectorielle dans la région.

Les trois objectifs stratégiques de cette stratégie sont :

- La promotion d'une gouvernance efficace et inclusive dans l'ensemble de la région ;
- La mise en place de mécanismes nationaux et régionaux de sécurité à même de faire face aux menaces transfrontières;
- L'intégration des plans et interventions humanitaires et de développement en vue d'assurer la résilience sur le long terme.

Ces trois objectifs stratégiques ont été déclinés en dix-huit objectifs spécifiques et un ensemble de mesures prioritaires qui seront mises en œuvre par divers intervenants : le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique centrale, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le PNUD, le Groupe des Nations Unies pour le développement, le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les affaires humanitaires dans le Sahel et les équipe de pays des Nations Unies de la région.

Ces efforts seront entrepris en étroite collaboration avec le Bureau de l'Envoyé spécial pour le Sahel qui poursuivra les efforts de plaidoyer et de mobilisation de ressources. Les intervenants régionaux, tels que la CEDEAO et l'UA, et d'autres intervenants internationaux dans le Sahel seront consultés pour appuyer ces efforts.

2.2. ACQUIS ET LEÇONS APPRISES DES INTERVENTIONS DU PNUD DANS LE SAHEL

À travers ses multiples interventions dans les pays du Sahel, le PNUD est reconnu par l'ensemble des acteurs (gouvernements, PTF et OSC) pour la qualité de son appui.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes au Sahel, le PNUD a tiré de nombreuses leçons qui seront prises en compte dans le cadre la stratégie pour le Sahel :

- Les ressources financières du PNUD devraient servir d'effet de levier pour mobiliser les ressources nécessaires au financement d'investissements favorables au développement humain et à la résilience des institutions et des populations;
- Aider les pays du Sahel à atteindre un bon niveau de sécurité (physique, alimentaire, nutritionnelle) fait partie intégrante de la stratégie à moyen terme en matière de croissance et de réduction de la pauvreté.
- Le renforcement des capacités individuelles, communautaires et institutionnelles est déterminant pour le succès du développement. Une attention particulière devrait être accordée à la société civile, notamment aux femmes, afin d'améliorer leur participation à la gestion des affaires publiques;
- L'appui de la résilience au niveau des communautés est crucial pour la promotion d'une croissance soutenue et la réduction de la pauvreté de masse.
- L'appui du PNUD à la décentralisation et à la participation citoyenne dans la sous-région a été un vecteur de changement dans le fonctionnement des institutions locales, la relance des économies locales et l'amélioration de la qualité des services publics de base.
- Seule une coopération régionale plus étroite permettra d'atteindre la sécurité et le développement dans le Sahel (gestion du développement et systèmes d'alerte sur les risques);
- La communication et le partage des connaissances aux niveaux local, national, régional et international sur la crise silencieuse que traverse le Sahel sont indispensables.

EXEMPLES D'INTERVENTIONS RÉUSSIES DU PNUD DANS LE SAHEL

Création de plusieurs organisations de coopération et promotion de la mutualisation de certaines fonctions économiques, législatives et règlementaires en Afrique de l'Ouest (le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (UNSO), le CILSS, la CEDEAO, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), l'Agence de bassin du fleuve Niger et l'autorité du Liptako-Gourma).

Dans le domaine du renforcement de l'état de droit, fourniture d'une assistance en matière électorale (Niger, Mali et Mauritanie) et renforcement des capacités des parlements et des institutions de contrôle (Burkina Faso et Sénégal). Au niveau de la gouvernance locale, soutien à la décentralisation (Burkina Faso, Tchad, Mauritanie, Niger et Sénégal), renforcement des capacités des OSC en vue d'accroître la participation citoyenne, notamment des femmes (Burkina Faso, Tchad, Niger, et Mali). Sur le plan de la cohésion sociale, soutien à la réforme administrative (Burkina Faso, Mali, Mauritanie et Niger) et rétablissement des services juridiques de base et de protection à l'est du Tchad. Au Mali, mise en œuvre d'un programme d'appui à la promotion des droits économiques, sociaux et culturels et à l'accès à la justice.

En matière de prévention des conflits et de réhabilitation, soutien aux moyens de subsistance pour les ménages affectés par les conflits (est du Tchad et Niger). En Mauritanie, programme de cohésion sociale visant à anticiper l'escalade de conflits violents. Au Mali, appui à différentes communautés et au Ministère de la réconciliation.

En ce qui concerne la gestion des ressources naturelles, soutien à plusieurs initiatives, notamment en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques (Burkina Faso, Niger, Mali, Mauritanie et Sénégal).

Appui à six pays du Sahel (Burkina Faso, Tchad, Mali, Niger, Sénégal et Mauritanie) pour mettre en œuvre l'initiative Énergie durable pour tous (SE4A) et appui à la mise en place de plateformes multifonctionnelles (Mali, Burkina Faso, Sénégal et Niger) pour faciliter l'accès aux services énergétiques, réduire la charge de travail des femmes et augmenter leurs revenus.

En ce qui concerne l'emploi des jeunes, appui apporté à la CEDEAO dans le cadre de plusieurs initiatives (harmonisation des systèmes d'information sur le marché du travail et revitalisation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle).

Appui apporté aux interventions axées sur la lutte contre les violences fondées sur le sexe (Burkina Faso, Tchad et Niger) et accompagnement de la CEDEAO en matière de protection des femmes, notamment au regard des résolutions 1325 et 1820 adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Appui pour améliorer la participation des femmes à tous les niveaux de la prise de décision.

Accompagnement de plusieurs pays du Sahel (Niger, Burkina Faso, Mali et Tchad) pour préparer leur cadre d'accélération des OMD (CAO), dans le cadre du renforcement de la résilience à long terme face à la récurrence des crises alimentaires, soutien apporté, au Niger, à l'initiative connue sous le nom 3N, « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » et, au Burkina Faso, au secteur rural.

2.3. APPROCHE STRATÉGIQUE DU PNUD DANS LE SAHEL

L'approche stratégique générale du PNUD dans le Sahel pour la période 2014-2017 consistera à renforcer la capacité des institutions étatiques, des populations et des institutions régionales afin qu'elles soient en mesure d'agir efficacement sur les différents chocs que subit la zone dans les domaines de l'environnement, des changements climatiques, de l'insécurité alimentaire et physique, des catastrophes naturelles, des défaillances du marché, et des conflits armés.

Elle sera mise au point sur la base de ses avantages comparatifs et de l'analyse de ses programmes en cours, tant

nationaux que régionaux, et guidée par les principes qui fondent son action : sa neutralité, son engagement en faveur du développement humain durable, son rôle dans la coordination des interventions des partenaires, son organisation en tant que réseau de connaissances et de partage des meilleures pratiques.

Les questions d'égalité entre les sexes sont également prises en compte de manière transversale. Les rôles des femmes et des hommes seront analysés au regard de la sécurité alimentaire et de la malnutrition, de la réduction des risques liés aux catastrophes et de l'adaptation aux changements climatiques, de la gestion des ressources naturelles et de la prévention des conflits, ainsi que de l'accès aux actifs et possibilités de revenus.

APPEL POUR UNE MEILLEURE COORDINATION

Certains problèmes dans le Sahel étant transfrontaliers et inter-reliés, seule une stratégie régionale intégrée et globale permettra au PNUD de faire des progrès sur l'un des problèmes spécifiques. Une sécurité renforcée et la capacité d'appliquer la loi doivent aller de pair avec des institutions publiques plus solides et des gouvernements plus responsables, à même de fournir des services de développement de base aux populations et d'apaiser les tensions internes. Les processus de développement, la promotion d'une bonne gouvernance et l'amélioration de la situation en matière de sécurité doivent être coordonnés afin de créer une stabilité durable dans la région. En s'appuyant sur le travail déjà effectué jusqu'à ce jour, le PNUD capitalisera l'ensemble des instruments dont il dispose pour assurer une plus grande coopération inter-institutions dans les domaines de l'humanitaire et du développement.

2.4. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PNUD

Partant du constat de l'importance de la cohérence et de la coordination des actions de développement et de sécurité dans le Sahel pour la consolidation de la paix et la stabilité des institutions et le renforcement des capacités de résilience des communautés, le PNUD poursuivra les objectifs spécifiques suivants :

1. Aider les pays du Sahel à se doter de référentiels prospectifs et programmatiques de développement, de sécurité, de prévention et de gestion des crises de façon coordonnée et complémentaire afin d'améliorer les moyens d'existence durables des populations et de sécuriser des territoires et zones transfrontaliers;

2. Contribuer à la consolidation de l'état de droit et des capacités de la société civile pour une gouvernance nationale et locale inclusive portée par des institutions crédibles et efficaces;

3. Appuyer la promotion et le développement des dispositifs institutionnels (nationaux et décentralisés) et renforcer les capacités de résilience des communautés ;

4. Contribuer au renforcement des capacités des institutions régionales et sous-régionales en vue de créer les meilleures conditions pour une intégration économique régionale plus effective, un développement plus inclusif et une gestion efficace des questions de sécurité et de sécurité alimentaire;

5. Promouvoir la communication et le partage des connaissances aux niveaux local, national, régional et international sur la crise du développement humain dans le Sahel.

RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE DU PNUD POUR LE SAHEL 2014-2018

VISION
Avec les concours du PNUD, les pays et les communautés du Sahel se sont assumées et ont pris leurs responsabilités : elles protègent des vies et sont victorieuses de l'insécurité alimentaire et physique, des menaces transfrontières et de la pauvreté de masse, et se sont engagées résolument sur la voie de la croissance économique inclusive, au service du développement humain durable.

Objectif stratégique 1 : Gouvernance inclusive, apaisée et efficace

Objectifs spécifiques (Os)		
Os1 : Consolidation et renforcement de l'état de droit et des capacités de la société civile	Os2 : Renforcement de la coopération régionale et sous-régionale en matière de développement et de résilience	Os3 : Développement de la communication et partage des connaissances sur les crises et les bonnes pratiques au Sahel
Résultats attendus 1. Institutions démocratiques renforcées (réforme du système judiciaire et du secteur de la sécurité) 2. Gouvernance démocratique inclusive mise en place 3. Décentralisation plus effective 4. Services publics améliorés et plus accessibles aux populations 5. Accès à la justice plus facile et lutte contre l'impunité 6. Lutte contre la corruption plus efficace 7. Sécurité globale promue de façon durable 8. Participation citoyenne renforcée 9. Sécurité communautaire et contrôle des ALPC	**Résultats attendus** 1. Processus d'intégration régionale soutenu et accompagné 2. Cadres (gouvernement et société civile) et mécanismes de dialogue et de coordination sur les problèmes transfrontaliers 3. Mécanismes et capacités budgétaires renforcés 4. Circuit de déboursement des aides plus efficace 5. Programme transfrontalier sur la gestion de la terre, formulé et mis en œuvre	**Résultats attendus** 1. Ateliers et forums organisés sur une vision commune de la résilience et des capacités à mettre en place 2. Outils de communication et de partage d'informations sur la crise et les solutions mises en place dans le Sahel 3. Élaboration de programmes coordonnés de communication entre les pays sur la crise du Sahel et les solutions préconisées 4. Diffusion des bonnes pratiques de résilience et de sécurité communautaire transfrontalière

Objectif stratégique 2 : Politiques publiques efficaces au service du développement humain durable et inclusif

Objectifs spécifiques (Os)	
Os4 : Politiques publiques alignées sur les défis du développement durable et de la croissance inclusive	Os5 : Renforcement des mécanismes et des capacités de résilience des communautés et des institutions locales
Résultats attendus 1. Vision prospective du Sahel élaborée, validée et appliquée 2. Stratégie d'accélération du développement humain dans le Sahel 3. Référentiels nationaux de planification et de développement intégrant les objectifs stratégiques régionaux 4. Politiques publiques alignées sur les objectifs du développement humain durable 5. Pauvreté réduite 6. Économies locales	**Résultats attendus** 1. Mécanismes et outils régionaux de résilience définis, coordonnés et opérationnels 2. Capacités de résilience des communautés à la base renforcées 3. Médiateurs locaux, régionaux et transfrontaliers mis en place et soutenus pour prévenir et régler certains conflits 4. Moyens de subsistance alternatifs à travers la pluriactivité du monde rural développés 5. Capacités de résilience développées face aux changements climatiques

2.5. AXES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION DU PNUD

2.5.1 Axe 1 : Appui à la gouvernance démocratique et à la sécurité et renforcement des capacités de veille de la société civile

Le PNUD appuiera un ensemble d'actions dans le cadre de cette composante.

1. Renforcement de la gouvernance démocratique inclusive et consolidation de l'état de droit

- Soutenir localement les processus de gouvernance inclusive (dialogue entre partis politiques, dialogue intercommunautaire, intégration des catégories vulnérables dans les instances et processus de prise de décision), et atténuer les tensions électorales en sensibilisant les populations à la culture de la paix et à la culture démocratique);
- Soutien à la réforme du secteur de la justice et amélioration de l'accès à la justice;
- Promouvoir des forums régionaux sur différentes thématiques;
- Promouvoir la culture de la responsabilisation des institutions publiques;
- Appuyer les processus d'approfondissement de la décentralisation et le développement d'approches participatives;
- Promouvoir la coopération Sud-Sud et faciliter l'échange de bonnes pratiques pour renforcer les capacités de conception et de gestion des services publics.

2. Amélioration de la gouvernance dans le secteur de la sécurité

- Renforcer les capacités des États en matière de sécurité et de protection des populations (réformes du secteur de la sécurité et son contrôle démocratique, renforcement de la sécurité communautaire et contrôle des ALPC);
- Promouvoir des systèmes judiciaires compétents et responsables et une sécurité réglementée, notamment au niveau de la police;
- Soutenir des projets transfrontaliers de coopération en matière de sécurité;
- Contribuer à promouvoir l'atténuation et la prévention des conflits;
- Participer à la mise au point d'une cartographie régionale des conflits au Sahel.

Parallèlement à toutes ces actions, une Conférence entre pays riverains du Sahara pourrait être organisée avec l'appui de l'ONU et la contribution du PNUD afin d'échanger sur les conditions à satisfaire et les actions à mettre en place pour faire du Sahara une zone de paix, de sécurité et de développement.

3. Développement de capacités de veille citoyenne sur les processus démocratiques et de sécurité collective

- Renforcement des capacités de la société civile en matière de veille citoyenne;
- Approches et outils de gestion participative au niveau local;
- Appui technique aux institutions nationales des droits de l'homme.

2.5.2 Axe 2 : Amélioration et approfondissement de la coopération régionale en matière économique et de sécurité

1. Approfondissement de la coopération et de l'intégration économique régionale

- Fournir aux institutions régionales (CEDEAO et UEMOA) une assistance technique pour contribuer à améliorer le taux d'exécution des projets d'investissement et de développement financés par des sources bilatérales et multilatérales;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme transfrontalier sur la gestion de la terre et de l'eau et à la prévention/l'atténuation des risques, en mettant l'accent sur les populations réfugiées/ migrantes et leurs communautés d'accueil;
- Contribuer à former le personnel des organisations régionales sur les approches et mécanismes de résilience.

2. Coordination et dialogue proactif sur les conflits transfrontaliers et la sécurité

- Contribuer à l'élaboration d'un programme de dialogue transfrontalier entre les dirigeants religieux afin d'éviter le recrutement des jeunes dans des groupes extrémistes;
- Contribuer à la réflexion et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale pour la réforme du secteur de la sécurité;
- Mettre en place des dispositifs institutionnels et communautaires de gestion et de règlement des

conflits transfrontaliers liés aux problèmes de gestion des ressources naturelles et de cohésion sociale.

2.5.3 Axe 3 : Renforcement des fonctions stratégiques du développement et contribution à la réduction de la pauvreté

Le PNUD entend contribuer à l'amélioration des résultats de l'action en cours dans les deux domaines suivants :

1. Renforcement des instruments de planification stratégique et des fonctions programmatiques du développement

Les tendances lourdes qui sont en œuvre dans le Sahel produisant leurs impacts sur une longue période, le PNUD pourrait mener une étude de prospective sur le Sahel portant sur la période 2015-2063. Les avantages d'un tel exercice sont nombreux : i) offrir des analyses structurelles, identifier des scénarios, formuler une vision consensuelle sur le Sahel en 2063, ii) offrir aux différents acteurs au Sahel un cadre de référence et des perspectives à long terme et iii) réaliser des investissements structurants communs à tous les États, dans une vision d'intégration économique maitrisée et profitable aux populations.

Pour conduire une telle étude, le PNUD pourrait constituer un Groupe de haut niveau sur le Sahel composé de personnalités et d'experts indépendants reconnus pour leur compétence et leur expérience dans l'élaboration de prospectives stratégiques régionales, notamment au regard des problématiques du Sahel. Il serait indiqué que les résultats de ce Groupe de haut niveau soient disponibles fin 2014 / début 2015.

Par ailleurs, dans tous les pays du Sahel, les gouvernements ont mis en place des systèmes de planification stratégique. Face à cette multiplicité et diversité de référentiels, le PNUD pourrait appuyer les gouvernements dans la rationalisation, la coordination et la mutualisation de certains outils de pilotage et de planification stratégiques. De tels outils doivent être cohérents, privilégier la croissance inclusive, la résilience et le développement durable. Les CAO devront être développés, en mettant en place des plans d'action pluriannuels.

2. Amélioration de l'efficacité des politiques publiques

- **Approche axée sur la croissance inclusive :** fourniture d'une assistance technique aux gouvernements sur la formulation de politiques publiques à l'appui de la croissance inclusive et renforcement des capacités des institutions nationales;
- **Efficacité des services publics :** promotion de l'e-gouvernance, de la qualité des services publics et de l'intégrité et de la responsabilisation des agents de l'État;
- **Amélioration de l'efficacité de l'aide :** coordination et obligation pour les dirigeants de rendre compte de leur gestion de l'aide;
- **Politique de protection sociale :** soutien à l'élaboration de politiques de protection sociale dont le financement est sécurisé, à la mise en place de dispositifs de protection sociale adaptés au climat (micro-assurance pour des récoltes et accès à la micro-finance);
- **Promouvoir et soutenir l'emploi des jeunes :** recenser les niches d'emploi et la disponibilité d'informations sur le marché du travail, formation professionnelle pour les activités agro-pastorales, développement de compétences (TIC, commercialisation, tourisme et énergie verte[2]) et mesures pour faciliter le recrutement de jeunes diplômés dans des projets et programmes soutenus par les PTF;
- **Politiques de réduction des vulnérabilités, notamment au regard des changements climatiques :** élaboration et suivi de stratégies et politiques destinées à résorber les vulnérabilités chroniques et l'insécurité alimentaire; solutions pour accroître la productivité et les revenus des petits producteurs, en préconisant notamment l'approche « chaînes de valeur », intégration des questions de changements climatiques dans la planification du développement.

2.5.4 Axe 4 : Renforcement des mécanismes et des capacités de résilience

1. Prévention des conflits et promotion du dialogue et de la médiation intra et inter communautaire

Le PNUD s'attachera à :

- Travailler avec les autorités nationales, régionales et locales afin de prévenir les tensions locales et transfrontières (gestion des ressources naturelles, notamment la terre et l'eau);
- Renforcer les capacités des structures régionales et promouvoir le dialogue et la médiation entre les intervenants régionaux;
- Promouvoir le dialogue entre les intervenants dans le cadre du programme transfrontalier sur la transhumance et la migration pastorale;
- Contribuer à améliorer les capacités des autorités locales et traditionnelles afin de favoriser la médiation

dans les conflits locaux, y compris avec le concours des dirigeants religieux;

- Appuyer la CEDEAO dans la mise en œuvre de son cadre de prévention des conflits, par exemple en mettant en place un service de médiation et de facilitation.

2. Développement des capacités techniques et institutionnelles de résilience au niveau communautaire

En vue de contribuer à promouvoir la résilience au niveau des communautés, le PNUD s'attachera aux actions prioritaires suivantes :

- Collaborer avec le CILSS et la CEDEAO (renforcement des alertes précoces concernant la sécurité alimentaire et les capacités de réponse des pays concernés);
- Appuyer le renforcement des capacités d'intervention des autorités nationales et régionales et promouvoir la coopération pour répondre aux risques transfrontières ;
- Appuyer les populations et groupes vulnérables (les rapatriés de la Lybie, les réfugiés, les producteurs vulnérables, les pasteurs et les agro-pasteurs, en particulier les femmes et les jeunes) ; préconiser l'approche « Espèces ou vivres contre actifs productifs »;
- Promouvoir des moyens de subsistance alternatifs et la création de chaînes de valeur pour le lait et le cuir, l'artisanat, le maraîchage, la transformation alimentaire et les micro-entreprises, la promotion de l'écotourisme, la promotion du commerce régional et l'énergie verte;
- Améliorer les moyens de subsistance agricoles et pastoraux par une augmentation des investissements; renforcer les capacités des communautés pour promouvoir des activités génératrices de revenus;
- Cibler des programmes intégrés de type « filet de protection » pour améliorer les moyens de subsistance et créer des opportunités d'emploi pour des centaines de milliers de jeunes et les rapatriés, afin d'éviter qu'ils soient exploités par des groupes extrémistes et des réseaux criminels;
- Associer l'ensemble des secteurs financiers, en collaboration avec le Fonds d'équipement des Nations Unies, et renforcer les capacités financières des communautés pour financer des micro-entreprises.

3. Amélioration de la gestion durable des ressources naturelles

Pour contribuer à améliorer la gestion des ressources naturelles, le PNUD s'attachera à :

- Encourager la préservation des écosystèmes, l'utilisation des terres et l'aménagement du territoire;
- Encourager chaque pays à utiliser au maximum son potentiel naturel d'énergie renouvelable;
- Appuyer la formulation et la mise en œuvre de stratégies pour un développement résilient au climat et sobre en émissions (LeCRDS)) et définir des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA), conformément aux recommandations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques;
- Renforcer les cadres institutionnels, économiques et politiques pour cibler l'accès universel à l'énergie, l'efficacité énergétique, l'utilisation des énergies renouvelables et la facilitation de la mise en œuvre des plans d'action nationaux « Énergie durable pour tous » (SE4All);
- Appuyer les gouvernements dans la mobilisation et la gestion des financements climatiques.

2.5.5 Axe 5 : Promotion de la communication et meilleur partage des connaissances

Pour favoriser la connaissance sur la crise du Sahel et ses facteurs structurels et conjoncturels, le PNUD pourra élaborer des programmes de plaidoyer visant à promouvoir une communication interactive avec les gouvernements, les populations locales, la société civile, les entreprises privées et les universités.

1. Information et communication

Afin de de contribuer à sortir les pays du Sahel de la crise silencieuse, le PNUD s'attachera à:

- Organiser au niveau de chaque pays des ateliers avec le gouvernement central, les structures décentralisées, les populations et les ONG (compréhension commune de la résilience et amélioration des capacités dans ce domaine);
- Élaborer au sein de chaque pays et à l'échelle régionale des programmes de communication, en mettant l'accent sur les populations vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, et leurs besoins prioritaires.

2. Capitalisation et diffusion des bonnes pratiques

Les principales actions à mettre en œuvre consisteront à :

- Recenser les bonnes pratiques en matière de communication et à les diffuser à grande échelle;
- Évaluer régulièrement l'impact de la mise en œuvre du plan d'action en matière de communication en tirer des enseignements;
- Créer une plateforme virtuelle de partage des connaissances sur le renforcement de la résilience, en soutenant plus particulièrement la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS dans ce domaine.

2.6. ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES DES BUREAUX DU PNUD DANS LE SAHEL D'ICI À 2016

L'analyse des documents programmatiques (CPAP) du PNUD pour les six pays ciblés pour les cinq prochaines années (2012-2016) permet de relever les domaines de convergence pour la fourniture d'appuis aux principaux programmes qui sont en cours d'exécution :

- **Consolidation de l'état de droit et renforcement des capacités des institutions démocratiques :** appuis multiformes centrés sur le développement des capacités des OSC, afin d'ancrer de bonnes pratiques de participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques ; accès à la justice, surtout pour les femmes et les groupes vulnérables, renforcement de la sécurité communautaire, processus électoraux, paix (Niger, Mali et Tchad) et développement d'institutions démocratiques, telles que le parlement et les collectivités locales;
- **Contribution à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des OMD** (formulation des politiques publiques alignée sur une vision de croissance inclusive génératrice d'emplois, surtout pour les jeunes et les femmes);
- **Appui au processus d'approfondissement de la décentralisation et du développement des économies locales** (développer les capacités des acteurs locaux à gérer leur propre développement et à redynamiser les économies; appui à la formulation des politiques nationales de décentralisation, appui au développement des capacités de planification et à la gestion des collectivités locales, promotion de la mise en œuvre locale et de la participation citoyenne);

- **Prévention et gestion des crises et des catastrophes :** doter les institutions nationales d'outils et de mécanismes de prévention et de suivi des crises ;
- **Gestion durable des ressources naturelles (gestion durable des ressources naturelles** (l'eau, la terre, etc.) et appuis à l'adaptation aux changements climatiques, par des actions de développement durable et la mise en œuvre d'expériences pilotes;
- **Une programmation sensible aux conflits** permet au PNUD d'intégrer dans ses programmes une bonne analyse de conflits et des réponses adaptées à chaque contexte local.

MATRICE DES AXES STRATÉGIQUES DES PROGRAMMES DU PNUD D'ICI À 2016

Axes et composantes stratégiques			
Pays	Gouvernance démocratique	Réduction de la pauvreté et OMD	Environnement, changement climatique et développementdurable
1. Burkina Faso	- Gouvernance politique, appui au Parlement, aux OSC, à la CENI, etc. - Gouvernance économique centrée sur l'appui à la formulation des politiques publiques, à la statistique et à la gestion de l'aide - Gouvernance locale et administrative axée sur la décentralisation et le Plan stratégique décennal de modernisation de l'administration	- Augmentation des revenus et promotion de l'emploi (micro-finance, emploi décent et PME) - Accès aux services énergétiques en milieu rural (plateformes multifonctionnelles) - Formulation de stratégies et politiques pour une croissance inclusive - Prévention et gestion des crises et des catastrophes (renforcement des capacités des institutions nationales) - Lutte contre le VIH/SIDA	- Gestion durable de l'environnement (gestion durable des terres, protection de la biodiversité, changements climatiques, méthodes écologiquement intégrées) - Appui institutionnel en faveur du développement durable (politique du développement durable, politique nationale d'investissement pour l'environnement et le développement durable)
2. Mali	- Capacités des institutions à faire respecter les droits - Droits et devoirs des enfants et des femmes - Consolidation de l'état de droit et accès à la justice - Renforcement de la cohésion sociale et promotion du dialogue national; - Accès à la justice - Lutte contre l'impunité, justice transitionnelle - Sécurité communautaire	- Renforcement des capacités des acteurs en ce qui concerne la formulation des politiques publiques et des programmes - Renforcement des capacités de mise en œuvre des programmes pour la réalisation des OMD - Développement des services de base dans les communes rurales - Lutte contre le VIH/Sida	- Gestion de l'environnement - Développement durable inclusif - Changements climatiques et énergies renouvelables
3. Mauritanie	- Développement des capacités du Parlement - Développement des capacités des collectivités locales et des administrations publiques - Renforcement des capacités nationales en matière de la cohésion sociale - Gouvernance, paix et sécurité - Meilleur accès à la justice - Réforme du système de la justice	- Formulation de stratégies et politiques pour une croissance inclusive - Création d'emplois et d'auto-emplois - Amélioration des capacités locales et communautaires pour la génération d'emplois	- Appui à la mise en place d'un partenariat innovant pour la protection de la biodiversité - Mise en place d'un cadre propice au développement d'énergies renouvelables - Appui au Gouvernement pour la mise en place d'un programme de réduction des risques de catastrophes

Axes et composantes stratégiques			
Pays	Gouvernance démocratique	Réduction de la pauvreté et OMD	Environnement, changement climatique et développementdurable
4. Niger	- Gouvernance, paix et sécurité - Meilleur accès à la justice - Réforme du système de la justice	- Résilience (sécurité alimentaire et nutritionnelle; prévention et gestion des crises et catastrophes; gestion environnementale; restauration et développement des moyens de subsistance)	- Gestion durable des ressources naturelles (dégradation des terres, GIRE, changements climatiques, etc.)
5. Sénégal	Gouvernance pour la réalisation des OMD : i) renforcement de la gouvernance économique et financière (pilotage stratégique des politiques publiques et des mécanismes de gestion des politiques publiques, ii) consolidation de la gouvernance politique (rationalisation de l'espace politique; renforcement du rôle de l'Assemblée); iii) amélioration de la qualité et des services publics (amélioration de l'offre de services publics); iv) appui à la territorialisation de l'action publique (promotion de la contractualisation État-collectivités territoriales.); v) pilotage de la stratégie de bonne gouvernance.	- Renforcement des dynamiques de développement économique et social : i) promotion des initiatives de développement économique local; ii) renforcement du dispositif d'insertion des jeunes; iii) renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables; iv) appui au pilotage stratégique du plan national de développement (SNDES); promotion de l'accès aux services de base; v) appui à la croissance économique inclusive.	- Appui à l'adaptation aux changements climatiques (appui à l'adaptation aux changements climatiques pour le développement durable et aménagement de sites pilotes résistants aux changements climatiques)
6. Tchad	- Gouvernance politique (dialogue politique, Parlement, décentralisation et lutte contre la corruption) - Justice, droits humains/ égalité équité du genre - Consolidation de la paix et transition vers un développement durable - Accès à la justice, notamment pour les victimes de violences fondées sur le sexe	- Gouvernance économique et promotion de l'emploi (planification stratégique, secteur privé et emploi)	- Développement durable : i) gestion durable de l'environnement et de l'habitat, ii) promotion de la finance accessible à tous et iii) amélioration du capital humain

Sources : CPAP PNUD

La plupart des interventions des bureaux pays concernés par la présente stratégie sont alignées sur le Cadre d'appui du PNUD. Des ajustements pourraient toutefois être opérés au niveau des programmes de pays pour assurer un meilleur alignement sur la SINU.

2.7. STRATÉGIE D'INTERVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT

2.7.1 Stratégie d'ensemble

La stratégie du PNUD se fonde sur une lecture croisée des acquis des programmes des bureaux du PNUD dans le Sahel, de la SINU, de certains programmes régionaux, tels qu'AGIR (UE) et le Programme de cohérence et d'action régionales (PCAR) de la CEDEAO, ainsi que sur ses avantages comparatifs dans les domaines du renforcement des capacités et de l'appui au développement de la base vers le haut. Cette stratégie veillera à :

- **Concilier** le besoin de consolidation et de capitalisation des acquis des programmes existants et la nécessité d'innover pour mieux répondre aux défis permanents et émergents du développement humain durable dans le Sahel, dans une perspective nationale et régionale;
- Ancrer les interventions **de développement porteuses d'effets multiplicateurs sur les modes d'existence durables des populations :**

- Amélioration de la gestion du développement en vue de consolider les bases d'« États capables » de faire face aux facteurs de fragilité et d'assumer la conduite de leur développement, avec les instruments de pilotage appropriés;
- Prise en compte des questions d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes, afin que le processus de croissance inclusive et de développement durable le soit également pour les femmes ;
- Opérationnalisation des instruments de planification et de programmation, en mettant l'accent sur le lien entre les perspectives à long terme et à moyen terme;
- Maîtrise des outils de suivi des résultats des politiques publiques, notamment des progrès réalisés dans la réalisation des OMD;
- Approfondissement de l'approche du développement durable par le renforcement de la gouvernance environnementale, et intégration de la perspective de l'économie verte dans les politiques de développement;

- Prendre en compte les **facteurs de fragilité de certaines zones géographiques** selon des problématiques différenciées de développement :

- Prédominance des problèmes structurels de développement et de gouvernance ;
- Degré de pauvreté de masse et niveau d'accès aux services de base faible;
- Enclavement aggravant l'insécurité, les conflits transfrontaliers et le repli des paysans sur des modes de production de survie;

- **Se positionner dans son rôle de chef de file du développement humain durable**, notamment par sa capacité à nouer des partenariats avec les acteurs nationaux / régionaux, les populations bénéficiaires et les PTF.

2.7.2. Principes d'intervention

Les actions menées par le PNUD reposent sur un certain nombre de principes destinés à renforcer la cohérence et la synergie des interventions.

- **Renforcer l'appropriation nationale**

Les acteurs nationaux et régionaux doivent être impliqués à toutes les phases des actions engagées afin de qu'ils puissent s'approprier la conduite des processus et maîtriser la mise en œuvre de la stratégie.

- **Développer les capacités**

Le PNUD axe ses actions de développement des capacités sur la planification, la programmation, la gestion axée sur les résultats et les capacités de résilience des communautés.

- **Remettre la prévention et la gestion des crises au premier rang des priorités de développement**

La prévention et la préparation à la gestion des crises et les alertes précoces sont essentielles pour atténuer les risques liés aux crises et s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité.

- **Intégrer l'approche fondée sur les droits humains**

Le PNUD encourage et met en œuvre une approche fondée sur les droits humains. En donnant la possibilité à un plus grand nombre de personnes de participer à leur propre développement, il contribue à promouvoir

la notion de responsabilité partagée énoncée dans la Déclaration du Millénaire.

- **Promouvoir la dimension « genre »**

Le PNUD met l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, car elles sont les principales actrices en vue de la réalisation des OMD.

- **Forger des partenariats en vue d'obtenir des résultats**

Les partenaires du PNUD sont les gouvernements des pays du Sahel, le système des Nations Unies, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment les institutions financières internationales (la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement), le secteur privé, des fondations, des OSC et les autorités régionales et locales.

- **Développer la coopération Sud-Sud**

Le PNUD redoublera d'efforts pour intégrer les approches Sud-Sud dans l'ensemble des axes stratégiques de son programme, en s'appuyant sur son réseau de bureaux pays.

- **Tirer profit du réseau mondial de développement**

Le PNUD s'inscrit dans un réseau mondial de développement prônant le changement et le partage des connaissances, des expériences et des ressources.

TABLEAU 2 : INTERRELATIONS ENTRE LA STRATÉGIE DU PNUD ET D'AUTRES CADRES PROGRAMMATIQUES INTERNATIONAUX

Objectifs stratégiques de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel	Stratégie du PNUD dans le Sahel 2014-2017		Alliance globale pour l'Initiative résilience-Sahel (AGIR)	Programme de cohérence et d'action régionales (PCAR)
	Axes	Composantes		
1. La gouvernance effective et sans exclusive est renforcée dans l'ensemble de la région	1. Appui à la gouvernance démocratique et dans le secteur de la sécurité et renforcement des capacités des OSC	A) Renforcement de la gouvernance démocratique inclusive et consolidation de l'état de droit B) Amélioration de la gouvernance dans le secteur de la sécurité C) Développement des capacités de veille citoyenne sur les processus démocratiques et la sécurité collective		1. Leadership ouest-africain 2. Cadre inclusif de cohérence
2. Les mécanismes nationaux et régionaux de sécurité sont capables de faire face aux menaces transfrontières	2. Amélioration et approfondissement de la coopération régionale en matière économique et de sécurité	A) Approfondissement de la coopération et de l'intégration économique régionale B) Coordination et dialogue proactif sur les conflits transfrontaliers et la sécurité		1. Dimensions régionales ou transnationales de la stabilisation et du développement des espaces sahélo-sahariens
3. Les plans et les interventions humanitaires et de développement sont intégrés afin d'assurer la résilience à long terme	3. Renforcement des fonctions stratégiques du développement et contribution à la réduction de la pauvreté	A) Renforcement des instruments de planification et des fonctions stratégiques du développement B) Amélioration de l'efficacité des politiques publiques		
	4. Renforcement des instruments et des capacités de résilience	A) Prévention des crises et des conflits et développement des capacités de médiation B) Développement des capacités de résilience au niveau communautaire C) Amélioration de la gestion durable des ressources naturelles	1. Améliorer la protection sociale des communautés et ménages vulnérables pour une sécurisation de leurs moyens d'existence 2. Renforcer la nutrition des ménages vulnérables	

Objectifs stratégiques de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel	Stratégie du PNUD dans le Sahel 2014-2017		Alliance globale pour l'Initiative résilience-Sahel (AGIR)	Programme de cohérence et d'action régionales (PCAR)
	Axes	Composantes		
3. Les plans et les interventions humanitaires et de développement sont intégrés afin d'assurer la résilience à long terme			3. Améliorer durablement la productivité agricole et alimentaire, les revenus des plus vulnérables et leur accès aux aliments 4. Renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	
	6. Promotion de la communication et meilleur partage des connaissances sur le Sahel	A) Information et communication B) Capitalisation et diffusion des bonnes pratiques		

2.8. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

2.8.1 Exécution de la stratégie

Le Cadre d'appui du PNUD à la SINU sera mis en œuvre par les bureaux du PNUD qui proposeront des actions adaptées au contexte de chaque pays et aux besoins des communautés et des individus.

Les représentants résidents du PNUD engageront un dialogue avec les gouvernements et les PTF pour sélectionner des activités prioritaires.

Le programme régional du PNUD prendra sa part au financement des opérations dans plusieurs pays. Par ailleurs, une plateforme régionale de connaissance sur le renforcement de la résilience dans le Sahel pourrait être mise en place afin de diffuser les meilleures pratiques et les leçons apprises.

Les moyens généraux du PNUD en appui à la stratégie seront variés : mobilisation de ses équipes dans les pays concernés, notamment d'économistes; soutien de son centre régional ; déploiement de conseillers pour les questions de paix et de développement et de conseillers en réduction des risques de catastrophes et en relèvement, promotion des échanges et de la coopération Sud-Sud et plans SURGE.

2.8.2 Partenariats pour la mise en œuvre de la stratégie

Le PNUD travaillera en étroite collaboration avec les autres entités des Nations Unies et le Département des affaires politiques au siège de l'ONU pour garantir la mise en œuvre appropriée du Cadre d'action des Nations Unies pour la résilience et de la SINU.

Il établira également des alliances et des partenariats avec d'autres initiatives de résilience actuellement menées dans le Sahel et coopèrera avec d'autres acteurs régionaux (l'UA, la CEDEAO, l'UEMOA, la Ligue arabe, l'Union du Maghreb arabe), ainsi que d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux présents dans la région, notamment la France, les États-Unis d'Amérique, le Canada, l'Australie, le Japon, l'UE (AGIR) et les pays du Maghreb (l'Algérie, la Lybie et le Maroc). La Banque africaine de développement et la Banque mondiale seront également des partenaires stratégiques à travers leurs programmes nationaux et régionaux et, enfin, les partenariats seront renforcés avec des OSC, telles WANEP.

6. ANNEXE

3.1. ANNEXE 1 : MATRICE DES OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE INTÉGRÉE DES NATIONS UNIES POUR LE SAHEL (SINU)

MATRICE DES AXES STRATÉGIQUES DES PROGRAMMES DU PNUD D'ICI À 2016	
Axes et composantes stratégiques	
Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques
1) La gouvernance efficace et sans exclusive est renforcée dans l'ensemble de la région	1.1 Renforcer les institutions pour encourager les pratiques démocratiques, notamment le dialogue politique, la tenue d'élections libres, régulières et transparentes et la large participation des collectivités 1.2 Appuyer la gouvernance locale et l'élargissement des services publics dans l'ensemble des territoires nationaux 1.3 Renforcer les capacités de l'État afin d'assurer un accès plus équitable aux ressources et aux services socioéconomiques 1.4 Aider les pays du Sahel à renforcer les mécanismes régionaux de gouvernance économique 1.5 Renforcer les mécanismes nationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme afin de lutter contre l'impunité et aider les pays du Sahel à renforcer les systèmes nationaux de justice indépendants pour combattre efficacement la corruption) 1.6 Appuyer la sécurité des communautés et la cohésion sociale 1.7 Aider les pays du Sahel à mettre en place des systèmes nationaux et régionaux d'alerte précoce afin de répondre aux problèmes potentiels de gouvernance et aux menaces pour la sécurité 1.8 Promouvoir la gouvernance viable du secteur de la sécurité dans les pays du Sahel
2) Les mécanismes de sécurité nationaux et régionaux sont capables de faire face aux menaces transfrontières	2.1 Permettre à l'ONU de renforcer son analyse de la sécurité régionale et de mieux suivre les menaces transfrontières dans le Sahel 2.2 Renforcer les capacités nationales, notamment grâce à l'amélioration de la coordination entre les institutions nationales compétentes, afin de lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme 2.3 Renforcer les moyens nationaux de gestion efficace des frontières, notamment en améliorant la coordination entre les institutions nationales concernées 2.4 Renforcer les capacités régionales de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée 2.5 Renforcer la coopération régionale et interrégionale entre les États du Sahel, de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, notamment par la mise au point de méthodes harmonisées pour lutter contre le trafic, contrôler les armements et les mouvements d'éléments armés et criminels, y compris les terroristes, et renforcer l'embargo sur les armes décrété par la résolution 1267 (1999)

Axes et composantes stratégiques	
Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques
3) Les plans et les interventions humanitaires et de développement sont intégrés afin d'assurer la résilience à long terme	3.1 Appuyer les parties prenantes locales, nationales et régionales afin de mieux identifier et suivre les ménages vulnérables avec leur participation 3.2 Aider les gouvernements et autres parties prenantes à assurer la prestation équitable et efficace des services sociaux de base et promouvoir des systèmes de protection sociale efficaces 3.3 Renforcer, aux niveaux national et régional, les capacités des ménages en matière de gestion des risques 3.4 Renforcer les moyens de subsistance durables 3.5 Promouvoir la viabilité de l'environnement grâce à des mécanismes de gestion des ressources naturelles aux niveaux national et régional, et à des programmes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets; l'accent étant mis en particulier sur les ressources en eau

3.1. ANNEXE 2 : INITIATIVES RÉGIONALES ET INTERNATIONALES

INITIATIVES RÉGIONALES ET INTERNATIONALES VISANT À RÉPONDRE AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LES PAYS DU SAHEL ET LEURS LIMITES[3]

Des programmes vedettes ont été lancés dans plusieurs pays pour soutenir les efforts faits par les pays du Sahel dans le but de remédier à l'insuffisance chronique des institutions de gouvernement, aux problèmes de sécurité et de développement et aux difficultés humanitaires auxquels ils sont confrontés.

Aux niveaux sous-régional et régional, l'Union africaine (UA) et la CEDEAO ont élaboré des cadres régionaux pour promouvoir la bonne administration, la paix et la sécurité dans la région. L'UA apporte son appui à la mise en œuvre de son Plan d'action 2013-2018 sur la lutte contre la drogue et la prévention du crime. Grâce au Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), l'UA aide les États membres à appliquer le cadre juridique du contre-terrorisme.

Au niveau international, l'Union européenne (UE) a lancé sa stratégie pour la sécurité et le développement du Sahel en mars 2012 dans le but de remédier aux causes de la pauvreté dans la région et de créer les conditions du développement économique et humain. Elle vient de lancer l'initiative AGIR et a nommé, le 18 mars 2013, un représentant spécial pour le Sahel afin de diriger la contribution de l'UE aux efforts régionaux et internationaux.

En 2007, le Gouvernement des États-Unis a lancé le Partenariat transsaharien de lutte contre le terrorisme dans le but d'aider les pays de la région du Sahel à combattre le terrorisme. Il s'efforce également de faciliter la coopération entre les pays du Sahel et les pays du Maghreb (l'Algérie, le Maroc et la Tunisie) sur ces questions. Les institutions financières internationales apportent une aide financière directe aux pays de la région et financent de grands ouvrages d'équipement. Des ONG aident à définir des politiques et soutiennent des actions de plaidoyer et des initiatives au niveau de la population locale.

Les équipes de pays des Nations Unies apportent activement une aide aux pays du Sahel (Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), plans d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays et des CAO).

Le Conseil de sécurité a convoqué une série de réunions et adopté les résolutions 2056 (2012), 2071 (2012) et 2085 (2012), ainsi qu'une déclaration du Président le 10 décembre 2012, pour répondre aux problèmes liés entre eux qui se posent dans la région du Sahel. En avril 2012, un coordonnateur des Nations Unies pour les affaires humanitaires a été nommé pour mettre au point et coordonner une réponse humanitaire dans la région, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel a été nommé en octobre 2012 pour diriger l'action des Nations Unies pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie intégrée des Nations Unies pour la région. L'ONU a également convoqué une série de réunions sur la police des frontières. Pendant ce temps, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique centrale et plusieurs autres missions des Nations Unies dans la région continuent à travailler à la solution de ces problèmes.

Les nombreuses initiatives qui ont été prises au cours des dernières années aux niveaux national, régional et international ont cependant montré certaines limites. Ces limites découlent de la nature des dynamiques transfrontières des menaces et des défis auxquels les pays du Sahel sont confrontés et elles tiennent notamment à une coordination limitée entre les acteurs nationaux et internationaux, y compris entre les organismes de l'ONU, à une faible coopération régionale, à l'impossibilité de créer un cadre pour les actions collectives et à un manque d'attention durable de la communauté internationale pour la région.

NOTES

1 Conseil de Sécurité : S/2013/354 : Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, 14 juin 2013.

2 Les enseignements tirés du programme régional YERP pour l'emploi des jeunes et la cohésion sociale doivent être intégrés.

3 Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel, avant-projet de fin mars 2013

LÉGENDE DES PHOTOS

COUVERTURE :
Scènes du Festival Maouloud à Tombouctou, interdit l'année dernière pendant l'occupation djihadiste.
UN Photo/Marco Dormino

PAGE 2 :
Enfants du Niger. Le pays a connu un nombre de crises alimentaires et le PNUD travaille aujourd'hui avec lui pour éliminer la faim.

PAGE 4 :
Un résident de Tombouctou, au Mali, marche devant la Mosquée de Djingareyber.
UN Photo/Marco Dormino

PAGE 6 :
Un Casque bleu béninois de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)
UN Photo/Marco Dormino

PAGE 9 :
Un gardien de la paix de l'ONU parle avec les femmes réfugiées au camp de Farchana au Tchad.
UN Photo/Olivia Grey Pritchard

PAGE 15 :
Un homme bénéficiant d'une initiative travail contre nourriture du Programme alimentaire mondial (PAM), dans la région de Maradi, au Niger.
Photo : UN Photo/WFP/Phil Behan

PAGE 19 :
Classe d'alphabétisation pour représentants locaux au Burkina Faso
Giaccomo Pirozzi/ PNUD Burkina

PAGE 23 :
Matériel électoral pour le second tour des élections présidentielles arrivent à l'aéroport de Tombouctou, au Mali.
UN Photo/Marco Dormino

Au service
des peuples
et des nations

Programme des Nations Unies pour le développement
Bureau régional pour l'Afrique
New York, NY 10017 USA
Tel: (212) 906-5081
www.africa.undp.org